

CHRONIQUE

Le sort des collections archéologiques de Kernuz

L'acquisition par l'Etat des collections archéologiques de Kernuz a provoqué en Bretagne une émotion et une inquiétude qui ont donné lieu à la rédaction de vœux tendant au maintien dans la région d'une part importante, de la totalité, si c'est possible, des dites collections. Notre Société ne pouvait rester étrangère à ce mouvement. Le vœu suivant, signé du président et du président d'honneur, des vice-présidents et du secrétaire général, a été adressé à M. le Directeur des Beaux-Arts :

« La Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,

» Informée que l'Etat a acquis récemment les collections d'objets préhistoriques et gallo-romains formées par le savant Paul du Châtellier et conservées au Musée de Kernuz, près Pont-l'Abbé (Finistère) ;

» Considérant,

» Que ces collections, entièrement composées d'objets recueillis en Basse-Bretagne, facilitent l'étude des monuments et des vestiges de l'époque préhistorique si nombreux dans la région ;

» Que l'existence du Musée de Kernuz, libéralement ouvert aux visiteurs, a beaucoup contribué à développer dans notre province le goût des études préhistoriques et à assurer la conservation des monuments et objets anciens qui abondent sur son sol ;

» Que des élèves de Paul du Châtellier, notamment MM. A. Martin, Le Pontois et Abgrall, tous les trois Bretons, ont concouru à la formation du Musée par le don de leurs collections, dons qui n'eussent pas été faits si les donateurs avaient pu prévoir que les objets découverts par eux et offerts à Kernuz, ne resteraient pas dans la région dont ils aident à reconstituer le passé ;

» Considérant que des personnes étrangères aux études préhistoriques ont aussi donné les objets que le hasard faisait découvrir, et que de pareils dons continueront à être obtenus si le Musée reste dans le pays où il a été formé et où il jouit d'une véritable célébrité;

» Que ce Musée fournit un utile modèle et un exemple aux travailleurs de province qui veulent recueillir et conserver tous les témoins du passé de leur pays natal;

» Que le principe de la conservation intacte de l'ensemble des objets se rapportant à la région doit passer avant le désir de fournir des échantillons à divers Musées;

» Considérant enfin qu'il importe que les pouvoirs publics réagissent contre la tendance qui enlève de leur pays d'origine les objets d'art et les antiquités pour les entasser dans quelques collections publiques ou privées, où cette centralisation exagérée les met à la merci d'une catastrophe dont les conséquences pour la science seraient irréparables;

» Emet le vœu :

» Que les collections du Musée de Kernuz soient conservées en Bretagne dans leur intégrité, ou tout au moins assez complètes pour fournir les documents essentiels sur la vie des populations qui se sont succédé dans cette région aux époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine ».

Aux dernières nouvelles (6 mars), nous apprenons qu'il sera tenu le plus grand compte possible de notre vœu. Les conditions dans lesquelles l'acquisition a été effectuée ne permettent pas de laisser en Bretagne la totalité des collections. Toutefois, si les bijoux d'or doivent être placés au Musée des Antiquités de Saint-Germain, il nous a été promis que le menhir sculpté de Kervadel et le bétyle de Kermaria seront confiés au musée de Quimper. En outre, des fac-similés en galvanoplastie des bijoux d'or (torques et diadèmes) seront fournis aux musées bretons moyennant une légère participation aux frais. En ce qui concerne les autres objets, tous les doubles, c'est-à-dire près de la moitié de la collection (en quantité), seront retournés en Bretagne après triage et réparation.